



Les comportements-problèmes dans les problématiques de handicap rare ou complexe

Prévenir la crise : mettre en œuvre des adaptations environnementales

Institution Les Tournesols

M. Daniel LE, Directeur Général

Mme Fanny REITHLER, Cadre de Direction

Les comportements-problèmes dans les problématiques de handicap rare ou complexe

* Préambule :

Seules les personnes nécessitant les prises en charge les plus lourdes doivent être accueillies en structures.

Cela implique que les établissements et services d'accueils puissent répondre à leurs besoins.

Les comportements-problèmes dans les problématiques de handicap rare ou complexe

- * Prérequis :
 - connaissance approfondie des pathologies et des besoins spécifiques,
 - connaissance des ressources disponibles,
 - adaptation de l'établissement à sa mission,
 - définition de manière pluridisciplinaire de ce qu'est un comportement problème pour le lieu de vie où est accueillie une personne.
- * Chaque personne est unique : il ne faut pas réfléchir en fonction d'une pathologie ou des causes de l'expression d'un comportement problème, mais en fonction de l'évolution d'une personne dans son environnement.

L'adaptation environnementale dans la prise en compte des comportements problèmes : le bâti

- * **Construction 'en dur'** avec des matériaux qui peuvent résister aux crises clastiques et limiter les comportements destructeurs.
- * Lieux de vie avec de **grands espaces** communs pour éviter le confinement ('vivre l'un sur l'autre') et permettre la gestion du comportement problème.
- * **Groupes de vie 'à taille humaine'** (4 à 5 personnes), ce qui permet d'isoler une personne et de limiter la propagation du trouble dans les lieux de vie accueillant des personnes à pathologies spécifiques.
- * **Anticipation des besoins** de mise en retrait dans les constructions (Espaces de Vie Adaptés, Espaces de Mise au Calme).
- * **Adaptation des lieux de vie** avec des zones 'calmes' (hébergement) et des zones 'actives' (restauration, activités, ...).
- * **Assurer la sécurité** des personnes en ayant un contrôle visuel facilité (espaces ouverts, zones vitrées, ...)

L'intervention éducative dans la prise en compte des comportements problématiques

- * **Intervention éducative** = cœur de la pratique. Il faut observer, analyser, intervenir, réajuster.
- * L'**observation** sert à déceler l'expression et à traiter le trouble du comportement.
- * La **connaissance des habitudes de vie** des personnes et l'observation des modifications de comportement permettent d'identifier les signes précurseurs.
- * L'observation et les interventions doivent être conjointes et construites (éducatif et soin).
- * Les situations d'expression de troubles qui perturbent le fonctionnement sont reprises en équipe pluridisciplinaire (éducatif, soignant, y compris hiérarchie pour les plus lourdes de conséquence) pour une vision plurielle et une analyse complémentaire.

L'intervention éducative dans la prise en compte des comportements problèmes

- * **Cohésion et cohérence** d'équipe sont nécessaires dans les accompagnements construits.
- * **Ritualisation** des réponses : une même réponse à une même action.
- * **Positionnement professionnel** en réponse à l'expression d'un trouble : l'interlocuteur doit apaiser, pas attiser (notion de communication non verbale perçue différemment par une personne en difficulté).
- * Il faut **poser le cadre et être cadrant**.
- * Notion de **respect** et de **sécurité** pour tous à travers un positionnement professionnel éthique.
- * L'intervention physique est parfois nécessaire, sans agressivité mais avec nécessité de maîtrise.

Des outils utilisés dans la prise en compte des comportements problématiques

- * **Construction d'outils adaptés aux besoins** : grilles d'observation en fonction du trouble, tableaux de suivi,
- * **Réunions pluridisciplinaires** programmées ou programmables au besoin : projet individualisé, Bilan d'Accompagnement Intermédiaire (BAI), coordination, ...
- * **Formations des agents** : accompagnements spécifiques, professionnalisation, gestion des comportements problématiques, communication alternative,
- * **Groupes de réflexion** : Copil bientraitance, groupe de travail sur le PE, réunions d'équipe sur des thèmes fixés,
- * **Réseau interne et externe** à créer, partenaires à fidéliser : secteur de psychiatrie, association diverses (ex. : Prader Willy FAM), Equipe Mobile de Soins Palliatifs, Equipe Relais Handicaps Rares, liens inter-établissements au sein de l'Institution,

Décloisonnement et notion de trajectoire de la personne : une réponse institutionnelle

- * Flexibilité institutionnelle : passerelles entre les établissements.
- * Adaptation des pratiques aux besoins : notion de trajectoire en fonction de l'évolution de la personne.
- * Innovation : réfléchir en fonction des personnes accueillies et de leurs besoins en temps réel dans leur parcours de vie.



Les freins possibles dans la prise en compte des comportements problématiques

- * La notion de tout inclusif : elle permet de mettre les droits des usagers en avant, mais à quel prix pour une personne qui exprime des comportements problématiques qui mettent la société en difficulté ?
- * Les situations complexes évoluent et leur nombre augmente : quid de l'adaptation des lieux d'accueils à ces besoins spécifiques ?
- * La différence missionnelle entre les établissements de même dénomination, mais qui n'accueillent pas la même population (mise en place de SERAFIN).
- * Les comportements de certains représentants légaux tendent à se judiciairiser (signalement, plaintes, ...) : quel positionnement face à cela ? Quel soutien de la part des tutelles ?
- * La médiatisation de certains conflits provoque des situations de prise en charge intenable pour les établissements.
- * La contrainte financière ne permet plus de répondre aux exigences de qualité, pourtant attendues des établissements par la société. Il faut faire mieux avec moins.